

## LA DEVOTION MARIALE DANS LA PRIERE FRANCAISE MEDIEVALE

Par JEAN SONET, S. I. (Univ. Católica, Córdoba)

Que la France chrétienne du moyen-âge ait passionnément aimé la Vierge Marie, son art et sa littérature le prouvent éloquemment. Qu'on interroge à ce propos les sources artistiques: statues, vitraux, peintures, enluminures, orfèvrerie nous redisent, sous des modes divers, cette affection foncière. Il y a longtemps déjà que les thèmes mariaux de l'art médiéval ont été mis en lumière dans des études quasi-exhaustives. Les sources *littéraires* bénéficient-elles de la même considération? Des distinctions s'imposent.

L'abondante *littérature latine médiévale* regorge de louanges mariales. Les textes sont connus si non édités et étudiés et ils offrent tout au moins une base de départ solide et ferme pour une synthèse qui se fait encore attendre. Mais on peut légitimement se demander si la *littérature française* a dit à ce propos son dernier mot. Certes, dans tout manuel de littérature française médiévale, on parle obligatoirement de la Prière de Théophile de Rutebeuf, des Miracles de la Vierge du XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècle et de quelques autres manifestations *littéraires* de la piété mariale. Mais ces données sont bien loin d'épuiser le sujet. Il est, à notre avis, une autre source, trop peu explorée à ce jour: c'est la *prière française médiévale*. Mais entendons-nous bien. Nous parlons de prières, composées au titre de prières, destinées à l'homme ou à la femme qui, sachant lire et voulant élever son âme vers Dieu en s'exprimant dans sa langue maternelle, a recours à un "livre de prières", à un "recueil de prières" ou à un "Livre d'Heures", souvent spécialement composés à son intention et qui contient, en totalité ou en partie, des prières en français. Celles-ci peuvent être des traductions ou adaptations de prières latines; le cas est fréquent. Elles peuvent être aussi des compositions originales en langue française, versifiées ou en prose, dont la qualité spirituelle

ou artistique dépend étroitement de la piété, de la culture ou du talent de leur auteur. Quoiqu'il en soit, il s'agit de littérature spécifiquement religieuse par nature et par destination. Certes, dans la littérature d'imagination, qu'il s'agisse d'épopée, de roman ou de théâtre, il ne manque pas de héros qui se mettent en prière; on songe tout naturellement à celles de Vivien, de Perceval, de Galaad ou encore à celle que Rutebeuf a prêtée, dans son *Miracle de Théophile*, au moine repentant. Mais nous avouons notre préférence pour ces vieux livres de prières, maniés par des générations de chrétiens qui ont laissé dans les marges la trace de leurs doigts et qu'on feuilletait dans le calme des églises paroissiales ou des chapelles castrales, loin des jongleurs, trouvères ou ménestrels. Nous faisons nôtre la parole de Montalembert: "Je n'imagine pas un plus beau sujet que l'histoire de la prière, c'est à dire, l'histoire de ce que la créature a dit à son créateur, le récit qui nous apprendrait quand, et pourquoi, et comment elle s'y est prise pour raconter à Dieu ses misères et ses joies, ses craintes et ses désirs" (Préface des Moines d'Occident, éd. de 1863, p. 21).

\* \* \*

Cette prière française médiévale est très loin d'être éditée dans son ensemble. Il s'en faut de beaucoup. Nous avons conçu le projet, voici quelques années, d'en publier un *Recueil général*, une sorte de "corpus". Mais l'expérience a prouvé qu'avant de poursuivre les travaux du Recueil, il fallait intensifier l'inventaire des prières. C'est pourquoi nous avons entrepris un vaste dépouillement des manuscrits des Bibliothèques d'Europe. Nous avons été aidé dans notre tâche par de nombreux bibliothécaires et archivistes et par l'Institut de Recherche et d'Histoire des Textes de Paris. Ces travaux, poursuivis pendant plusieurs années, ont abouti à la publication, en 1956, d'un *Répertoire d'Incipit de prières en ancien français*<sup>1</sup> qui relève 2358 incipit et indique pour chacune des prières ainsi signalée les manuscrits dans lesquels on l'a trouvée et les éditions, complètes ou partielles, ainsi que les commentaires dont elle aurait fait l'objet.

<sup>1</sup> J. SONET, *Répertoire d'Incipit de prières en ancien français*, Genève, Librairie E. Droz, 1956, 1 vol., XVI, 410 p. (Société de publications romanes et françaises, t. LIV.)

Il est bien évident qu'avec le *Répertoire* l'inventaire n'est pas complet. Il s'enrichit continuellement. Mais cette publication facilite les recherches ainsi que la préparation du futur *Recueil*.

Dès à présent, nous avons préparé pour l'édition quelques centaines de prières inédites. Nous poursuivons cette préparation et nous ferons paraître un premier fascicule du Recueil dès que les circonstances le permettront. Nous espérons apporter ainsi une importante contribution à la connaissance concrète et précise de la prière française médiévale et, par voie de conséquence, à l'histoire de la spiritualité, de l'hagiographie et de la liturgie. L'histoire et la philologie y puiseront aussi, croyons-nous, des apports nouveaux.

\* \* \*

Faire actuellement une synthèse exhaustive de la prière mariale médiévale en langue française est chose irréalisable, en raison même du très grand nombre d'inédits. Toutefois, en nous basant sur les nombreux textes que nous avons dépouillés, —soit sur près de 500 prières à la Vierge—, nous pouvons risquer une première synthèse qui, nous l'espérons, ne paraîtra ni fautive ni gravement infidèle au jour où sera publié l'ensemble des documents.

\* \* \*

La prière à la Vierge la plus répandue est, sans aucun doute possible, celle des *Quinze joies de Notre-Dame*. Nous l'avons retrouvée, pour notre compte, dans plus d'un demi-millier de manuscrits, qui tous sont datés du XVe ou de la fin du XIVe siècle. Un seul manuscrit (Bruxelles, Bibl. roy. 9391 (762)) est daté du XIIIe par l'auteur du catalogue. Si cette datation était exacte, ce texte des Quinze joies serait le plus ancien en notre possession actuellement. Mais nous n'avons pas la prétention de posséder la liste complète des manuscrits des Quinze Joies.

Dans un prologue, parfois omis dans les manuscrits, l'auteur s'adresse à Marie: "Douce dame de miséricorde, mère de pitié, fontaine de tous biens, qui portâtes Jésus-Christ neuf mois dans vos précieux flancs et l'allatâtes de vos douces mamelles, belle très douce Dame, je vous crie merci (= j'implore votre pitié) et vous prie que vous veuillez prier votre doux enfant afin qu'il consente à avoir pitié de

moi..." et la prière continue par l'énumération des grâces que l'on désire recevoir du Christ par Marie: sainte vie; à l'heure de la mort: confession, contrition et communion fructueuse; après la mort: le ciel. Pour obtenir ces grâces, on promet de fléchir quinze fois le genou devant l'image de la Vierge, en souvenir des quinze joies qu'elle éprouva sur terre par son fils.

Ces joies sont: l'Annonciation, la Visitation, *les premiers tressaillements de Jésus dans son sein*, la Nativité, l'Adoration des Bergers, l'Adoration des Mages, la Présentation, la découverte de Jésus au Temple, *les Noces de Cana*, la Multiplication des pains, *la Mort du Christ en Croix*, la Résurrection, l'Ascension, la Pentecôte, l'Assumption de la Vierge.

Après avoir évoqué la joie suivant une formule identique: "Hé, tres douce Dame, pour icelle grant joie que vous eustes quant...", l'auteur demande chaque fois une grâce spirituelle appropriée au mystère. Par exemple, aux Noces de Cana où Jésus changea l'eau en vin: ... douce Dame, prié li que il veuille muer la malvestier de mes pichier en vraie joye pardurable.

D'aucuns ont trouvé cette prière banale. Tel n'est pas notre avis. Sa simplicité est émouvante; émouvante également, à des titres divers, l'évocation des premiers tressaillements de l'enfant, des Noces de Cana, de la Multiplication des pains et surtout de la Mort du Christ en croix, considérés comme mystères joyeux pour Marie. Il y a certes là une intelligence de l'humain et du spirituel qui échappe au commun de nos fidèles modernes.

Cette prière, nous l'avons dit, était extrêmement répandue. Dès qu'un livre d'heures latin du XIV<sup>e</sup> ou XV<sup>e</sup> s. consent à accueillir des prières françaises, ce sont les XV Joies Notre Dame qu'il reproduit en tout premier lieu, généralement accompagnées des VII requestes à Notre Seigneur et d'une courte prière à la Croix: Sainte vraie croix adorée.

Les "Joies" n'ont pas survécu dans la piété moderne. Même si l'on considère le Rosaire comme étant sa prolongation moderne, il faut constater néanmoins que 5 des Joies n'y figurent pas, qu'il englobe des mystères douloureux et que, dans son dernier tiers, l'idée de gloire a été substituée à celle de joie, psychologiquement plus profonde et d'une plus grande fécondité spirituelle.

A côté des "XV Joies" traditionnelles, dont nous venons de parler, il existe d'autres développements en vers, sur le même thème: des "V Joyes" en vers, dont l'original latin est attribué à Maurice de Sully, des "VII Joyes", les "V Joyes de Paradis" de Gautier de Coincy (Dame de paradis, dame de tout le monde).

\* \* \*

La prière: O tres certaine esperance, deffenderesse et Dame..., dont nous connaissons jusqu'à présent une trentaine d'exemplaires, a pour but d'obtenir le secours de Marie au moment de l'agonie, à l'heure où le mourant sera incapable de la prier: "en ycelle heure que mes yeus seront si aggravés de la très noire obscurité de la mort que je ne pourrai voir la clarté de ce monde, ni mouvoir ma langue pour te prier et pour t'appeler", au moment où "mon chétif coeur, qui est si frêle, tremblera, plein d'angoisse, par peur des ennemis infernaux", "où déjà les sueurs de la mort couvriront mes membres..."

Alors, que vienne Marie, avec toute la chevalerie du Paradis pour confondre les accusateurs du mourant. Qu'elle tienne compte de la prière qu'il formule aujourd'hui en pleine lucidité! Qu'elle se souvienne de la joie qu'elle-même ressentit quand les anges, en chantant, portèrent son âme au ciel et la présentèrent à son Fils! Qu'elle-même, aidée des Saints anges, empêchent les démons de s'emparer de l'âme du mourant; qu'elle l'emporte en Paradis et la présente au Christ!

Une autre version de la même prière demande plus précisément la grâce des derniers sacrements: Que Dieu me donne "vraie contrition et entière confession et parfaite satisfaction, et que j'aie de lui miséricorde et pardon; et qu'après il me donne de reconnaître et de recevoir son corps au saint sacrement de l'autel!"

Prière pour la bonne mort, que nous trouvons déjà dans des manuscrits de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle dont la plupart sont des livres d'heures. En demandant à Marie que cette prière vaille au moment de la mort, en lui demandant une joie qu'elle-même a reçue, l'auteur joint l'esprit de prévoyance à l'habileté de l'argumentation. Nous ne quittons pas le réalisme surnaturel, si caractéristique des temps médiévaux.

A côté des traditionnelles *Plaintes de la Vierge* au pied de la Croix, tel *Débat* de la Vierge et de la Croix est particulièrement pathétique: Marie s'adresse à la Croix sur laquelle se meurt son Fils bien-aimé: "Rends-moi mon fils; c'est cruauté de le retenir encore. Il ne t'appartient pas. Tu lui as pris la vie; maintenant, c'est un cadavre que tu supportes! Qu'en feras-tu si tu le gardes?" Après avoir énuméré les souffrances qu'elle a déjà endurées, la Vierge s'adresse à nouveau à l'instrument du supplice: "Pourquoi n'es-tu pas plus basse? Fais-toi plus petite pour que je puisse atteindre mon enfant; je veux mourir avec Lui! Pourquoi le retenir? Reponds-moi sans retard, je te le commande!"

Et la Croix répond à la Vierge: "Me taire davantage serait peu courtois. Je connais vos tourments, je sais que votre fils vous appartient. Je ne Le vois pas, je ne L'entend point mais je sais qui je porte. Ne m'en veuillez point si je ne vous le rends point; en agissant ainsi, j'accomplis les ordres de la Sainte Trinité. Votre fils s'est incarné et est mort pour sauver l'humanité. L'arbre du Paradis avait enlevé aux hommes la vie surnaturelle; pour la restituer, il fallait que votre divin Fils fut cloué à l'arbre de la Croix. J'ai donc porté sur moi, vivant et mort, le souverain roi du monde. J'ai forgé la monnaie qui a servi à l'humanité pour éteindre sa dette envers Dieu".

Ce débat émouvant est une pièce rare dans la littérature française médiévale. Peu de pièces similaires nous ont été conservées. Mais les prières se rapportant à la Mère de douleurs sont extrêmement fréquentes et il faudrait de nombreuses pages pour détailler le contenu psychologique des "Stabat Mater", des Sept douleurs", des "Regrets de Notre-Dame", ou des "Méditations" de la Vierge sur la Passion.

\* \* \*

La prière latine est évidemment la source principale de cette prière française. On rencontrera donc.

1. — De simples traductions en prose, aussi fidèles que possibles, de l'*Ave Maria*, du *Salve Regina*, du *Magnificat*, de l'*Obsecro te*, de l'*O Intemerata* etc. . . . En particulier ces deux dernières prières, qui figuraient très fréquemment en latin dans les livres d'heures, ont connu, sous leur forme française une vogue considérable. Leur

diffusion amena, évidemment l'introduction de nombreuses variantes que rendent le classement peu aisé mais ne changent en rien la nature même la prière.

2. — Bientôt, ces mêmes prières latines, et d'autres encore, sont l'objet de traductions en vers, ou même de paraphrases; chaque mot ou chaque membre de phrase de la prière est développé en plusieurs vers, souvent en quatrain. On rencontre ces traductions rimées ou ces paraphrases pour les prières latines: *Ave Maria*, *Magnificat*, *Ave Maris Stella*, *Alma Redemptoris Mater*, *Ave Regina Coelorum*, *Gaude flore virginali*, *Obsecro te*, *O Intemerata*, *Gaude Virgo Gloriosa*, *Stabat Mater* et bien d'autres encore.

Citons en un exemple, dont nous modernisons le texte:

*Ave* dame des anges, de paradis reine,  
 Dame de tout le monde, de péché médecine,  
 Qui seule fus trouvée en humilité digne  
 De concevoir en toi la majesté divine.  
*Maria*, tu portas le pere esperitable  
 Qui nous vint racheter de peine pardurable  
 Et soffri en la crois la mort qui fu coustable  
 Et après l'enfanter fus vierge parmenable.  
*Gratia* qui a Dieu les pecheors rallie. . .

3. — Autre type, moins fréquent mais dont on connaît cependant maint exemple: la prière "farcie", c'est à dire faite de vers français et latin alternés. C'est ainsi que nous ont été conservés des poèmes comme:

De chanter m'est pris envie  
*De regina celorum*  
 Qui porta le fruit de vie. . .

Ou encore

La Dame ou j'ai mis m'esperance  
*Volo laudare carmine . . .*

ou aussi

Le ruisseau de la fortune  
*Emanavit celitus . . .*

\* \* \*

Certaines soi-disant prières du XVe et XVIe siècles ne sont que pur exercice de virtuosité. Nous sommes à l'époque des Rhéthoriciens. Le versificateur, pour affirmer devant le public sa maîtrise technique, s'impose, tel un bateleur, des exercices de plus en plus rigoureux; il en triomphe au prix de jeux de mots, de métaphores compliquées, d'inversions qui déclenchent chez le lecteur moderne une véritable nausée littéraire, surtout quand il songe que c'est la douce Vierge Marie qui est l'objet de ce galimatias.

Tel se propose d'écrire un huitain en l'honneur de Notre-Dame; il devra contenir "LXVIII syllabes. Chacune syllabe fait un mot entier et n'y a point plus de lettres en une ligne que en l'autre". Donc chaque vers contient 8 syllabes, une par mot, et contient en outre le même nombre de lettres. Et voici le début de sa trouvaille:

Champ vert, blanc lis, fleur de grant pris,  
Corps saint qui sanz fin là hault mains (habites)...

Puis, voici une prière "enchâssée", c'est à dire que la syllabe accentuée qui termine chaque vers est reprise au début du vers suivant:

Tres haulte dame et humble ancelle,  
Celle de Dieu que j'ayme, Dame,  
Dame des cieulx, vierge pucelle  
Celle que ma dame reclame,  
Clame Dieu...

Une autre à huit vers, de trois mots chacun et qui commencent tous par une lettre différente dans l'ordre même de l'alphabet:

Arbre benoist, celestial,  
Delitable et fructiférant...

La suivante est un septain dont chaque mot commence par la lettre p:

Paradis plaisant pacifique  
Prisié par préciosité...

Et voici un huitain dans lequel les notes de la gamme: ut, ré, mi, fa, sol, la, si, figurent à diverses reprises, constituant chaque fois une syllabe d'un mot:

Mon coeur remis, plein de fallace  
Dissolu, soubmis en péché...

Et pour clore cette série d'échantillons dans lesquels un goût douteux de virtuosité a tué toute inspiration poétique ou religieuse si jamais les auteurs en furent capables, voici le début d'un huitain "dont chacune lettre qui se finist en chascun mot se recommence en l'autre mot". D'où le résultat que voici:

Fleur redolent tu vierge es saine  
Du vray Jhesus sacrée espeuse, etc...

Watriquet de Couvin fera pire encore; les 40 vers de son Ave Maria se terminent soit par une forme verbale de *marier*: maria, marient, marieront, etc... soit un jeu de mots quelconque sur les mêmes syllabes.

\* \* \*

Laissons de côté ces virtuosités de rhétoriciens, — qui ne sont plus de la prière — pour feuilleter notre dossier et éplinger au passage quelques données particulièrement caractéristiques ou émouvantes. Nous les trouvons dans les textes où le poète fait parler le pécheur. Les traits qui suivent sont empruntés à des prières différentes.

Le pécheur fonde sa confiance éperdue en la Vierge, avant tout, sur la maternité divine. Pour rappeler ce fait sublime, les images les plus réalistes viennent spontanément sous la plume du poète. Rappelons quelques unes de ces expressions.

Jésus devient le "...roy qui fut enclos dessous votre ceinture". Et le poète dit à la Vierge: "De ta très digne mamelle, tu arrosais la face de Jésus". — "En tes flancs se nourrit de précieux corps de Jésus-Christ"; "en toi fut prise la matière par quoi la mort d'enfer périt". — La "Nature fut fortement étonnée quand la fille allaita son Père; c'était là merveille inouïe!" — "En vous se mist le roi des rois et fut en vous chambré neuf mois!"

Mais le pécheur se sent incapable d'exprimer adéquatement ses sentiments d'admiration pour la Vierge:

Parchemin, encre ne cire  
Ne pourraient durer ni souffrir  
Si l'on voulait ta bonté,  
Ton esprit, ta louange dire,  
Même s'ils savaient tous écrire  
Tous ceux qui sont de mère nés!

Le pécheur n'ose parler au Christ. Il dit à la Vierge: "Tant qu'a ton Filz parler je n'ose // Pour les grans pechiés ou je suy". Il s'adresse à Elle, parce qu'Elle est la mère de Jésus, parce qu'Elle l'allaita; elle est "la concierge de Jésus"; elle est au sens littéral du terme, le "refuge" des pécheurs, comme le château-fort l'était pour les paysans et les citadins, "les bourgeois et les vilains", en temps de guerre. Aussi, les métaphores de ce genre foisonnent sous la plume des poètes:

Tu es le chastel et la tour  
Ou les pecheurs se savent rendre

....

Tu es le chastel et la tour  
Ou nous allons tuit a refuge

Si la Vierge n'intervient pas, le pécheur est perdu:

Car l'ennemy a lui me lace  
Se par ta grace je n'ay secours

Et tous les péchés capitaux: "orgueil, ire, anvie, luxure, glotonie, avarice e paresse".

Auront sur moy lour signorie.

Sans la Vierge, il fera naufrage:

Se par toi me suis a bon port,  
Perilleusement me faut finir.

Pour obtenir l'aide de la Vierge, le pécheur recourt parfois à des arguments tout-à fait inattendus. Voici ce que nous lisons dans le ms. 35 de la Bibliothèque Municipale de Nancy, dans une prière qui occupe les feuillets 191 à 195:

Douce dame Marie, entendés ma raison

Pourquoi vous me debvés ouvrir votre maison:

Se pécheur ne fusse, Dieu n'ot nulle raison

De vous faire sa mere!

Reprenons et paraphrasons son raisonnement. "Ouvrez-moi votre porte" vient-il de dire à Marie. Et il continue: "Si jamais vous vouliez refuser de le faire, je vous dirai pourquoi vous *devez* le faire, pourquoi vous êtes *obligée* de m'exaucer. Et voici mon raisonnement: si péché et pécheurs n'avaient pas existés, Dieu n'eût eu aucune raison de faire de vous sa mère". Autrement dit: sans le péché il n'y eût pas eu

d'incarnation, pas de maternité divine. Laissons de côté la forme conditionnelle du raisonnement, qui est discutable, pour ne retenir que l'argumentation de base: en fait, l'incarnation a été essentiellement rédemptrice et la maternité divine de la Vierge Marie n'a eu sa raison d'être qu'en fonction de ce plan. Elle est donc obligatoirement corédemptrice et *doit* aider le pécheur. Certes, dans le texte cité, l'argumentation frise l'impertinence. A peu que le pécheur ne dise: c'est à moi, à mes péchés que vous devez votre maternité divine! Mais la vérité fondamentale est authentiquement orthodoxe: toute grâce est fonctionnelle et la fonction de celle qui a reçu la grâce d'être la Mère du Dieu rédempteur, est d'accorder au pécheur une protection totale.

On comprend l'inébranlable solidité d'une confiance qui repose sur pareille base.

\* \* \*

En paraphrasant plus haut la célèbre prière: "O très certaine espérance, deffenderesse et Dame...", nous évoquions l'aide que le pécheur attend de la Vierge à l'heure de la mort. D'autres prières développent ce thème.

Il faut qu'elle soit présente à l'heure de notre mort pour repousser les tentations de pécher:

Dame, soye a mon finement  
En reboutant pechié mortel.

Puisqu'elle fut la *fille* et la *mère* du Christ, mort sur la Croix pour nous, qu'elle soit notre *mère* et notre *amie* à l'heure de la mort:

Pour ce te pri, Vierge Marie,  
Que tu me soyes mère et amie  
Au jour de mon trespasement.

Et surtout, qu'elle soit là au jour du jugement! Que ce soit elle qui nous présente à Lui et nous excuse auprès de Lui. Ce sont évidemment des images empruntées au cérémonial de cour:

Présente moy, Dame, il n'est tel  
Devant ton Filz, qui est si bel,  
Au jour de sont grant jugement,  
En m'excusant très doucement.

\* \* \*

Dans toutes ces prières, les comparaisons surabondent. Il n'est pas question d'en dresser ici le catalogue mais d'en rappeler quelques unes, extraites au hasard des manuscrits.

Marie est la fenêtre et la porte de la gloire éternelle, la lanterne et la lumière de grâce, le château et la tour où se réfugie le pécheur, la concierge de Jésus, la trésorière de grâce, l'arbre qui a porté le fruit sauveur, la sainte piscine qui lave tous les pécheurs; elle est la route, l'étoile, la rose, la fleur, le médecin, la fontaine; elle est "la Dame qui pour nous prie", elle est Fille de Roi car elle est

... Vierge souveraine  
Qui es fille au Roy souverain  
Qui tient tout le monde en sa main

\* \* \*

Cet article est loin d'être exhaustif. Il ne prétendait pas l'être. A l'aide des documents que nous avons sous la main et que nous n'avons fait que feuilleter, nous avons cru utile d'esquisser l'intérêt et la richesse du sujet. La dévotion mariale n'est qu'un exemple, parmi beaucoup d'autres possibles. Les prières à la Sainte Trinité, à l'Eucharistie, les prières de pénitence, les prières aux saints mériteraient d'être examinées attentivement.

Nous avons la conviction que cet examen enrichirait considérablement l'histoire de la spiritualité et de la dévotion médiévales. Mais il faudrait au préalable que les textes puissent être publiés. C'est notre vœu le plus ardent.

## JUSTICIA LEGAL DE HOY

Por F. STORNI, S. I. (Roma)

Corresponde a este siglo, y a su vigorosa reacción contra el individualismo, el haber puesto de moda el término *social* en todos los campos de la actividad humana. Baste recordar que hoy se habla de *turismo social*, *seguro social*, *servicio social*, *catolicismo social*. También, por lo tanto, en el plano de la justicia debía aparecer el término: y así desde hace ya cien años largos encontramos la *justicia social*<sup>1</sup>, primero como una frase hecha sostenida apenas por oscuros deseos y exigencias; y luego poco a poco, con una sistematización cada vez más rigurosa.

Dentro del campo católico, que siempre ha mantenido en vigencia una sólida fundamentación de la justicia como virtud, la discusión fué larga y no puede considerarse todavía como acabada. Lejos estamos, sin embargo, de considerar hoy a la justicia social como "un fruto envenenado del Modernismo"; o como una justicia desconocida por Santo Tomás y, por lo tanto, rechazable.

La primera cuestión planteada entre los católicos se refiere a la relación entre la justicia social y la doctrina tradicional sobre la virtud de la justicia: ¿acaso las determinaciones anteriores eran incompletas y, por lo tanto, la justicia social venía a llenar un vacío? ¿Las nuevas modalidades, impuestas a la sociedad por la revolución industrial, son tales que provocan el nacimiento de nuevas relaciones entre los hombres, cuales la virtud de la justicia anterior no conoció? ¿O nos encontramos meramente frente a un nuevo nombre de una realidad ya conocida, pero nuevo nombre que responde a una mejor concepción de esa misma realidad?

\* \* \*

### *Esquema de la doctrina tradicional.*

Para la doctrina tradicional, desde Aristóteles, tres cualidades distinguen a la justicia: la virtud se refiere a un otro distinto de mí y reconocido como sujeto de derechos<sup>2</sup>; su objeto formal es lo debido al otro

<sup>1</sup> L. TAPARELLI, *Saggio teoretico di Diritto naturale*. Roma, 1840, vol. I., n. 354: "La giustizia sociale è per noi giustizia fra uomo e uomo".

<sup>2</sup> Cfr. J. HOFFNER, *Soziale Gerechtigkeit und soziale Liebe*. Saarbrücken, 1935, p. 32. Asimismo A. HAYEN, *Note sur la dialectique de la justice et de l'amour selon saint Thomas*, Arch. de Phil., 21 (1958), pp. 76-91.